

**AVIS D'IMPÔT 2018**

TAXE D'HABITATION  
votée et perçue par la commune et divers organismes  
CONTRIBUTION A L'AUDIOVISUEL PUBLIC  
votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

M THOMAS THIBAUT  
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

Vos références

N° fiscal (vous) (C) : 14 69 517 608 160  
Référence de l'avis : 18 34 7353095 92  
Identification de votre imposition :  
Département : 340  
HERAULT  
Commune : 299  
SERIGNAN  
Lieu d'imposition : 0144  
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN  
Numéro FIP : 340 79 39 4856038789 3  
Numéro de rôle : 770  
Date d'établissement : 11/09/2018  
Date de mise en recouvrement : 30/09/2018

Votre situation

**MONTANT À PAYER**  
Au plus tard le **15/11/2018** **1382,00 €**  
**Détail du montant à payer**  
Montant de votre taxe d'habitation 1243,00 €  
Montant de votre contribution  
à l'audiovisuel public 139,00 €

34063

La somme que vous devez payer est supérieure à 1 000 €.

**La loi rend obligatoire\* le paiement de cette somme par un des moyens suivants :**

- sur **impots.gouv.fr** : payez en ligne ou adhérez au prélèvement à l'échéance en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- par téléphone ou courriel **uniquement pour adhérer au prélèvement à l'échéance** (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos démarches »).

**Attention : votre adhésion au prélèvement à l'échéance doit impérativement être effectuée avant le 01/11/2018.**

Pour 2019, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

\* A défaut, une majoration de 0,2% du montant des sommes payées par un moyen de paiement non autorisé, avec un minimum de 15€, sera appliquée.

OCCUPANT(S)				
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année
340793948560387893	M THOMAS THIBAUT	S	187428	1,00 7

TAXE D'HABITATION 2018	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI	
Valeur locative brute	4080		4080	4080		
Valeur locative moyenne	2791		2791	2791		
A •Général à la base			245			
B •Personne(s) à charge						
A - Par personne rang 1 ou 2	10 %		10 %			
T pour personne(s)						
E - Par personne rang 3 ou +	15 %		15 %			
M pour personne(s)						
E •Spécial à la base						
N •Spécial handicapé						
S						
Base nette d'imposition	4080		3835	4080		<b>Total des cotisations</b> 1230
Taux d'imposition 2018	17,96 %		12,8 %	0,144 %		
Cotisations 2018	733		491	6		
Cotisations lissées						
Dont Majoration Rés. Secondaires						
Taux d'imposition 2017	17,96 %		12,8 %	0,143 %		
Rappel cotisations 2017	724		485	6		
Variation en valeur	+9		+6	0		
Variation en pourcentage	+1,24 %		+1,24 %	0 %		
EVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2017 ET 2018						
	ANNEE 2017	ANNEE 2018	En valeur	En pourcentage	Frais de gestion	+ 13 Prélèvements : - pour base élevée - sur rés. secondaires Plafonnement selon le revenu Dégrèvement TH
(a) Cotisations	1228	1243	+15	+1,22 %		
(b) Allègements						
(c) = (a) - (b) Somme à payer	1228	1243	+15	+1,22 %		
LOCAUX TAXES : NOMBRE 1					RÉGIME P	
Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	<b>Montant de votre impôt</b>	1243
2990139360G	Maison		H	4080		

<b>MONTANT DE LA CONTRIBUTION A L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2018</b>	139
Vous occupez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision.	

### Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel** : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- ⇒ **Par téléphone** :  
- Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 034\* - Courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX2  
- Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** :  
Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact ») :  
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS BITERROIS - S.A.I.D. SERIGNAN  
9 AVENUE PIERRE VERDIER - CS 10564 34537 BEZIERS CEDEX  
Tél : 04 67 35 69 44